

Bourses de la Fondation Arbour

Les bourses d'études de la Fondation Arbour s'adressent à des étudiants méritants ayant besoin d'aide financière au niveau de la maîtrise ou du doctorat, et ce, dans trois domaines susceptibles de favoriser la croissance économique du pays, soit l'administration, le génie et l'informatique.

Seuls les étudiants inscrits dans un programme d'études de maîtrise ou de doctorat dans l'une des cinq disciplines suivantes sont admissibles :

1. **Administration des services de la santé, évaluation des technologies de la santé, gestion de la qualité et sécurité des patients;**
2. **Génie biomédical;**
3. **Informatique;**
4. **Relations industrielles;**
5. **Sciences économiques.**

Description, admissibilité, règlements et critères de sélection

Pour les informations complètes sur la bourse, les règles du programme, les critères d'admissibilité et de sélection visitez : [La Fondation Arbour](#).

1. L'étudiant doit avoir complété au moins **deux trimestres universitaires** à temps plein dans une université québécoise **au cours des 12 derniers mois** précédant le dépôt du dossier à la Fondation par les ESP (en juillet). Ces deux trimestres peuvent avoir été complétés dans un autre programme d'études que celui pour lequel la bourse est demandée.
2. L'étudiant devra être **inscrit à temps plein** dans son programme d'études à l'automne et à l'hiver de l'année suivant le concours pour recevoir la bourse.
3. L'étudiant doit avoir une **moyenne universitaire** supérieure ou égale à 75 %.
4. L'étudiant ne doit pas avoir complété plus de **trois (3) trimestres à la maîtrise** et plus de **neuf (9) trimestres au doctorat** au moment du dépôt de son dossier.

Présentation du dossier de candidature

Tout étudiant intéressé à présenter une demande de bourse de la Fondation Arbour doit d'abord être présélectionné par l'Université de Montréal. Un dossier transmis directement à la Fondation ne sera pas accepté.

Étape 1 : communiquer avec l'unité

- L'étudiant communique avec le responsable des études supérieures de son unité/école pour signaler son intention de faire une demande de bourse de la Fondation Arbour. Il s'informe de la date limite interne et du lieu de dépôt de sa demande.

Étape 2a : remplir une première demande

Pour une demande de *renouvellement de bourse*, faire plutôt l'étape 2b.

Le dossier complet de candidature doit contenir les **pièces justificatives** suivantes :

1. Le formulaire de candidature téléchargé en ligne sur le site de la [Fondation](#) (sélectionner d'abord le programme ou renouvellement et, ensuite seulement, cliquer sur « formulaire de candidature »);
2. une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente au Québec ou visa d'études (pour un étudiant étranger);
3. tous les relevés de notes officiels universitaires rédigés ou traduits en français ou en anglais;
4. deux (2) lettres de recommandation sur papier en-tête, l'une d'un répondant **universitaire** et l'autre d'un répondant **non universitaire** (sans liens familiaux avec le candidat) et pouvant témoigner de l'implication professionnelle, de l'implication sociale, du leadership ou de l'implication bénévole du candidat.
Étant donné la situation causée par la COVID-19, le répondant pourra, à la place d'une lettre sur papier en-tête, envoyer un courriel **simultanément à ces 2 destinataires** : (1) l'unité (personne désignée à recevoir les candidatures) et (2) monsieur Stéphane Nadeau (esp-bourses@esp.umontreal.ca);
5. la liste de vos publications (s'il y a lieu);
6. un CV à jour.

Passer à l'étape 3.

Étape 2b : remplir une demande de renouvellement de bourse

Si l'étudiant n'a jamais reçu de bourse de la Fondation Arbour, faire plutôt l'étape 2a.

Le dossier complet de candidature doit contenir les **pièces justificatives** suivantes :

1. Le formulaire de candidature téléchargé en ligne sur le site de la [Fondation](#) (sélectionner d'abord le programme ou renouvellement et, ensuite seulement, cliquer sur « formulaire de candidature »);
2. une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente au Québec ou visa d'études (pour un étudiant étranger);
3. tous les relevés de notes officiels universitaires rédigés ou traduits en français ou en anglais;
4. une (1) lettre de recommandation sur papier en-tête **du directeur de recherche**. Étant donné la situation causée par la COVID-19, le directeur pourra, à la place d'une lettre sur papier en-tête, envoyer un courriel **simultanément à ces 2 destinataires** : (1) l'unité (personne désignée à recevoir les candidatures) et (2) monsieur Stéphane Nadeau (esp-bourses@esp.umontreal.ca);
5. la liste de vos publications (s'il y a lieu);
6. un CV à jour.

Étape 3 : déposer sa demande à son unité/école

- L'étudiant dépose son dossier complet en format numérique à son unité/école avant la date limite fixée par cette dernière. Son unité/école inclura au PDF la ou les lettres de recommandation.

Programme de mentorat de la Fondation Arbour

La Fondation possède un programme de Mentorat. Les membres du Conseil d'administration, selon leurs compétences particulières, sont maintenant disponibles pour conseiller et guider **certains** boursiers dans leurs études ainsi que dans leurs carrières respectives.

Échéancier

- L'unité/école transmet un maximum de **5 dossiers ordonnancés de nouvelles demandes** et un **nombre illimité de demandes de renouvellement** recommandés en **format numérique (1 seul PDF par candidature incluant les pièces justificatives et lettres de recommandation)** ainsi que le **feuilleton de classement** aux Études supérieures et postdoctorales **au plus tard lundi le 7 juin 2021, 8 h**, par courriel à l'adresse suivante : esp-bourses@esp.umontreal.ca

- L'unité avise ses candidats du résultat de sa présélection interne.
- Au terme de ses travaux, le Comité de sélection des ESP transmettra les candidatures retenues à la Fondation Arbour et avisera seulement les participants recommandés par les unités du résultat de cette deuxième présélection.
- Par la suite, la Fondation convoquera les candidats retenus pour une entrevue de la mi-août à la mi-septembre. Si pour des raisons exceptionnelles, l'étudiant ne peut être présent au Canada à ce moment-là, la Fondation pourra éventuellement autoriser que l'entrevue soit faite par appel conférence (Skype ou autre).
- Les candidats recommandés par les ESP auprès de la Fondation seront informés par cette dernière du résultat de la sélection finale vers la mi-septembre.

Pour de l'information supplémentaire sur la marche à suivre pour poser votre candidature, veuillez communiquer avec Stéphane Nadeau au bureau des bourses des études supérieures et postdoctorales à esp-bourses@esp.umontreal.ca.

Veuillez noter qu'en raison de la COVID-19, monsieur Nadeau n'est joignable que par courriel.